

En cas de garde alternée et partage des frais, chaque parent doit remplir un dossier.

Le dossier est obligatoire et doit être complet au Pôle enfance-jeunesse dès le premier jour d'accueil de l'enfant. Si le dossier n'est pas complet à cette date, l'enfant ne sera pas accueilli.

Responsable légal n°1

Prénom : Nom :

Qualité (tuteur/tutrice) : Situation familiale : Date de naissance :

Adresse :

Tél. domicile : Tél. mobile :

Adresse électronique (contact + notification de factures) :

Profession : Employeur :

Adresse de l'employeur :

..... Tél. employeur :

Couverture sociale : CAF M.S.A. Numéro d'allocataire :

Responsable légal n°2

Prénom : Nom :

Qualité (tuteur/tutrice) : Situation familiale : Date de naissance :

Adresse :

Tél. domicile : Tél. mobile :

Adresse électronique (contact + notification de factures) :

Profession : Employeur :

Adresse de l'employeur :

..... Tél. employeur :

Couverture sociale : CAF M.S.A. Numéro d'allocataire :

Cochez le mode de règlement que vous pensez utiliser pour régler votre facture mensuelle.

Espèces Chèque Carte bancaire Paiement en ligne Prélèvement automatique (reconduction automatique)

Préférences de contact et données personnelles

- Recevoir les alertes SMS en cas de grève, alerte météo, etc. – **Mon numéro de téléphone mobile** :
- Recevoir mes factures par courrier électronique plutôt qu'en version imprimée sauf demande contraire de la famille
- Autoriser la Mairie de Luynes à consulter et conserver les données de ma famille (utilisation strictement interne)

Nous, soussignés,, responsables légaux de l'enfant :

- Certifions avoir pris connaissance du règlement intérieur des services du Pôle enfance-jeunesse ;
- Nous engageons à communiquer dans les meilleurs délais au Pôle enfance-jeunesse toute modification des informations renseignées sur cette fiche ;
- Certifions que notre enfant est couvert par une assurance responsabilité civile et avons pris connaissance de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance des personnes couvrant les dommages corporels ;
- Autorisons la direction de la structure, en cas d'incident impliquant notre enfant, à communiquer nos coordonnées ainsi que les références de notre assurance au tiers lésé, à sa demande ;
- Attestons sur l'honneur être titulaires de l'autorité parentale et certifions sur l'honneur les renseignements renseignés sur cette fiche.

Signatures des responsables légaux :